



COMMISSION DES COUPES SENIORS

DISPOSITION COUPE DE FRANCE (TOURS DE DISTRICT)



COUPE DE FRANCE SENIORS :

- Utilisation possible de 6 mutés dont éventuellement 2 hors période, sauf dispositions particulières.
- Possibilité d'inscrire 16 joueurs avec dans ce cas un 2^{ème} gardien obligatoire.
- Les titulaires sont numérotés de 1 à 11 et les remplaçants de 12 à 16.
- 3 remplacements concernant 3 remplaçants sont possibles, les remplacés peuvent à nouveau entrer en jeu.
- En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes sont départagées par les tirs au but.
- Pour le 1^{er} tour, un seul arbitre à charge du club recevant, pour le 2^{ème} tour 3 arbitres sont désignés dès qu'un club de ligue est concerné. Pour les cas non prévus, 2 assistants peuvent être demandés à charge du demandeur.
- L'utilisation de la FMI est obligatoire et les résultats doivent être transmis pour le dimanche soir 22h00. En cas d'impossibilité d'utilisation de la FMI une feuille de match papier doit être établie et scannée pour transmission au district le lundi à midi au plus tard.

COUPE GAMBARELLA :

- Peuvent être alignés les U17 et U18. Les U16 peuvent être alignés s'ils sont autorisés médicalement (article 73.1 des RG FFF)
- Possibilité d'inscrire 16 joueurs avec dans ce cas un 2^{ème} gardien obligatoire
- Les titulaires sont numérotés de 1 à 11 et les remplaçants de 12 à 16
- 3 remplacements concernant 3 remplaçants sont possibles, les remplacés peuvent à nouveau entrer en jeu
- En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes sont départagées par les tirs au but
- Utilisation possible de 4 mutés dont éventuellement 1 hors période, sauf dispositions particulières

HOMOLOGATION ET DISCIPLINE :

- Toutes les dispositions concernant la discipline (rapports, traitement des dossiers, ...) sont traitées par la commission régionale
- L'homologation des résultats, la confirmation des réserves sont du ressort de la commission régionale juridique